



2024-2025

# EXPERIMENTATION ANIMALE

## Application de Procédures en Expérimentation Animale sur modèle Rongeur (Ex-Niveau 2)

DIPLÔME D'UNIVERSITE ET DE FORMATION PERMANENTE

Responsable de la formation : Pr. Michel TARPIN

**Objectifs** : Cette formation s'adresse aux personnes, appelées à participer directement aux expériences sur l'animal. Elle permet d'acquérir une formation sur les animaux de laboratoire pour appliquer une démarche de « bonnes pratiques de laboratoire » dans le respect du bien être de l'animal, et d'assurer la qualification obligatoire des personnels conformément à la réglementation sur l'expérimentation animale (arrêté du 01 février 2013).

**Autorisation n° R-51-UFRReims-F2-09-souris et rat**

**Programme** : Le contenu de cette formation (45h) est fixé par la directive 2010/63/UE ; le décret n°2013-118 et l'arrêtés du 01/02/2013. Cette formation est dispensée, sur 1 semaine et 2 jours, sous forme de cours théoriques (37h) et de travaux pratiques (8h) au sein de 5 Eléments Constitutifs qui abordent les thèmes suivants :

- EC1\_RE : Réglementation et Ethique (9h)
- EC2\_AB : Animaleries et Biosécurité (10,5h)
- EC3\_APE : Anatomie - Physiologie - Ethologie (12,5h)
- EC4\_BP : Bonnes Pratiques en Expérimentation Animale (13h)

Les enseignements se dérouleront du **lundi 02 au vendredi 06 et du lundi 09 au mardi 10 septembre 2024** à l'UFR Sciences Exactes et Naturelles.

**Le diplôme est délivré après succès à un examen oral et écrit, et validation des stages de Travaux Pratiques.**

**Conditions d'Inscription** : Peuvent demander leur inscription à cette formation :

- Personnels en place dans les laboratoires participant directement aux expériences.
- Personnels en place dans les laboratoires, issus d'une formation spécifique d'animaliers antérieurement à la parution des dispositions réglementaires.
- Formation ouverte aux demandeurs d'emploi.
- Tout candidat ne satisfaisant pas aux conditions ci-dessus, après avis des responsables de l'enseignement.

**Coût de l'Inscription** : Ce coût n'inclut ni l'hébergement ni les repas

- Formation Initiale : 650 €
- Formation Permanente : 1300 €

**Date limite de préinscription** : le **05 juillet 2024** (nombre de places limité).

**Renseignements** : Pr. Michel TARPIN, Laboratoire SiRMa, UMR CNRS/URCA 7369 MEDyC,  
UFR Sciences Exactes et Naturelles, Moulin de la Housse, BP 1039, 51687 Reims Cedex 2.  
Téléphone : 03 29 91 32 89 – Télécopie : 03 26 91 83 66 – E mail : [michel.tarpin@univ-reims.fr](mailto:michel.tarpin@univ-reims.fr)